

## AUJOURD'HUI

### Éditorial

Les députés ont finalement voté la loi concernant l'avortement. Mais la bataille va malheureusement se porter ailleurs. L'éditorial de Jean-Claude Leclerc. Page 6

### Idées

Selon l'urbaniste et architecte Jean-Claude Marsan, le plan de mise en valeur du mont Royal est à reprendre de A à Z. Page 7

### L'Ontario bloque Noverco

La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario bloque la transaction visant la privatisation de Noverco, transaction initiée par la Caisse de dépôt, Soquip et Canam Manac le 24 avril dernier. Page 9

### Communications: Ottawa a gagné

Le gouvernement fédéral estime être parvenu à faire craquer le front commun des provinces qui résistaient à ses projets de prise en main du secteur des télécommunications. Page 2



Perez de Cuellar

### De Cuellar veut un Canada uni

De passage à Québec pour recevoir un doctorat honorifique, le secrétaire général des Nations unies, Javier Perez de Cuellar, se prononce en faveur de l'unité du Canada. Page 2

### «Louise» poursuit

« Louise », cette jeune mère qui bécotait sa fille sur tout le corps y compris la vulve, dépose en Cour supérieure une poursuite de l'ordre de 435 000\$ contre le père de l'enfant. Page 3

### La rage bleue

Le Québec tournera littéralement au bleu... fleurdélié, le 24 juin, alors que le principal fabricant de drapeaux de la province est débordé. Page 3

### Séisme en Roumanie: 6 morts

Un tremblement de terre dont l'épicentre est localisé en Roumanie secoue les Carpates, de la Pologne à la Roumanie: six personnes ont été tuées et 85 blessées selon un bilan provisoire. Page 5

### Expos ..... 9

### Braves ..... 6

Les Expos marquent cinq points à la cinquième manche et balaient la série de deux matchs face aux Braves d'Atlanta. Page 15

### Films et vidéos de femmes

110 films seront présentés du 6 au 16 juin au 6e Festival international de films et vidéos de femmes. Page 18

# Parizeau conteste la nomination de Guy Savard à la Caisse de dépôt

Bernard Descôteaux et Serge Truffaut

LE GOUVERNEMENT Bourassa a confirmé hier son intention « d'installer » à la tête de la Caisse de dépôt et placement du Québec un tandem qui sera composé de MM. Jean-Claude Delorme et Guy Savard.

Le premier ministre Robert Bourassa a donné hier après-midi à l'Assemblée nationale toutes les indications en ce sens. Puis en fin d'après-midi, il faisait entériner par son conseil des ministres ce projet qui a été vivement contesté par le Parti québécois en raison surtout du caractère partisan de la nomination de M. Savard.

Un communiqué publié en début

de soirée indiquait ainsi que M. Jean-Claude Delorme était nommé président du conseil de la Caisse et directeur général pour un mandat de 10 ans à compter du 1er juillet tandis que M. Guy Savard était nommé membre du Conseil.

Au cours des prochains mois, M. Savard devrait par ailleurs être nommé président et chef des opérations, une fois que la loi ayant créé la

caisse aura été amendée pour instituer ce poste. Cela devrait se faire à l'automne.

Cette nomination reste à confirmer mais elle est possible, disait-on hier chez M. Bourassa.

L'intention du gouvernement de scinder le poste de PDG de la Caisse était connue depuis longtemps mais plusieurs avaient cru que l'on renoncerait à ce projet puisqu'il fallait ap-

porter des changements à la loi. Il s'agissait d'un projet absolument pas nécessaire, pense pour sa part le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, qui fait valoir que malgré ses 35 milliards \$ d'actifs la Caisse demeure une « petite boîte » de moins de 300 employés.

Le problème qui se pose maintenant ce n'est pas tant la décision de

Voir page 8: Caisse

# Elsine vise la souveraineté de la Russie d'ici 100 jours

d'après AFP et Reuter

MOSCOU — Le nouveau président de la Fédération de Russie, Boris Eltsine, a pris hier l'offensive contre le pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev, en se livrant à une véritable profession de foi souverainiste « russe ».

Dans un discours-programme télévisé, M. Eltsine a déclaré qu'il ne visait rien de moins que « la souveraineté de la Russie, dans le sens le plus large du terme ». L'enfant terrible de la perestroïka s'est même avancé à réclamer le rapatriement de pouvoirs souverains à la Russie

d'ici 100 jours.

Mais simultanément à Moscou, à l'échelon fédéral pan-soviétique, on déposait hier un projet de loi sur le multipartisme légal, dans lequel figurent des limitations très nettes interdisant les partis qui s'aviseraient de promouvoir « le démantèlement de l'URSS ».

S'exprimant hier lors d'une conférence de presse au Kremlin, retransmise en direct par la télévision de la Fédération de Russie, Boris Eltsine a assuré que « la Russie sera auto-

Voir page 8: Eltsine



Avant de s'envoler pour Washington, hier après-midi, M. Gorbatchev a levé son verre lors de sa visite au Musée des Beaux-Arts d'Ottawa.

# Les réfugiés bulgares qui passent par Terre-Neuve entrent au pays sans entrave

À Montréal, un ressortissant francophone de Sofia est menacé d'expulsion

Paul Cauchon

À MONTRÉAL, un jeune réfugié bulgare est menacé d'expulsion cette semaine par le ministère fédéral de l'Immigration.

Roberto Brankin, 24 ans, est arrivé à Montréal en provenance de Sofia le 8 janvier dernier. Il soutient que malgré le grand vent de liberté qui souffle sur les pays de l'Est, on peut encore être victime de discrimination en Bulgarie à cause de ses idées. Il est actuellement détenu au Centre de détention du ministère parce qu'on ne l'a pas cru.

Pendant ce temps, des centaines de ses concitoyens arrivés par

Terre-Neuve depuis le début de l'année voient leurs demandes traitées rapidement.

Étudiant en droit, admirateur de la francophonie, Roberto Brankin signait cette semaine un affidavit à l'appui d'une demande de libération du Centre de détention: il affirme être persécuté parce que lui et sa famille se sont opposés au régime en place.

Dès 1944, son père, grand propriétaire foncier, refusa de donner ses terres à l'État, et quelques années plus tard il tenta de fonder un groupe anti-communiste, ce qui échoua. M. Brankin affirme s'être vu refusé de nombreux privilèges sociaux depuis l'âge de 14 ans à cause de son appartenance à cette famille.



Boris Eltsine a défilé hier Mikhaïl Gorbatchev en lançant, à son tour, la République de Russie dans le bal des revendications souverainistes qui assallent l'URSS de toutes parts.

# Gorbatchev refuse la solution de Bush sur l'avenir de l'Allemagne

WASHINGTON (AFP) — Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev est arrivé hier soir à Washington pour trois jours d'entretiens au sommet avec le président George Bush, après avoir averti qu'il ne se laisserait pas dicter de solutions sur l'avenir de l'Allemagne.

Accueilli par le secrétaire d'État James Baker à la base aérienne de Andrews, dans la banlieue de Washington, M. Gorbatchev a souligné l'importance de ce sommet « par la promesse qu'il contient du premier pas important pour la réduction des armes nucléaires stratégiques ».

Mais quelques heures plus tôt à Ottawa, il avait donné le ton sur le véritable enjeu de cette rencontre: le désaccord entre Washington et Moscou sur le statut de l'Allemagne unifiée.

Dans une conférence de presse, le président soviétique a répété que l'URSS n'accepterait pas que l'Allemagne fasse partie du commandement intégré de l'OTAN, comme le veut l'Occident.

Comparant l'insistance des Occidentaux à un disque rayé, il leur a reproché de tenter de dicter leur solution sur l'Allemagne. « Cela ne nous convient pas, a-t-il dit, j'aimerais que nous trouvions une autre mélodie ».

« Il existe différentes possibilités, différents scénarios qui ne sont peut-être pas exactement ce que l'Ouest proposerait », a-t-il ajouté.

M. Gorbatchev a notamment proposé la semaine dernière un statut à la française pour l'Allemagne. La France ne fait plus partie depuis 1966 du commandement intégré de l'OTAN et les troupes américaines ne sont pas stationnées sur son sol.

Washington a rejeté cette suggestion, faisant valoir qu'une Allemagne qui ne serait pas membre à part entière de l'Alliance atlantique devrait se soucier de sa propre sécurité et envisager de se doter d'une force nucléaire indépendante, comme la France.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a répété mercredi que M. Bush, qui s'est en-

treteint par téléphone avec le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl, ne reviendrait pas sur sa position sur l'Allemagne.

Le secrétaire d'État, en souhaitant la bienvenue au président soviétique et à son épouse Raïssa a déclaré que le monde avait « les yeux fixés » sur les deux chefs d'État. Pour effacer les séquelles de la guerre froide et des conflits qui l'ont précédé, « il faut une Allemagne unifiée et une Europe réconciliée », a-t-il dit.

A Ottawa, M. Gorbatchev s'est montré ferme sur le conflit entre Moscou et la Lituanie, qui fait peser une ombre sur le sommet selon les responsables américains. Il a qualifié « d'aventuriers » les dirigeants de la république balte, les accusant d'utiliser « les sentiments nationaux pour réaliser leurs ambitions politiques ».

Le président soviétique a insisté sur une solution de la question balte dans le cadre de la constitution de

Voir page 8: Gorbatchev

# Québec reconnaît que la francisation des immigrants progresse trop lentement

Michel Venne de la Presse Canadienne

QUÉBEC — En dépit des efforts déployés par le gouvernement, l'immigration francophone et la francisation des immigrants progressent encore trop lentement au Québec, a reconnu hier le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Monique Gagnon-Tremblay.

Avec la hausse des volumes d'immigration en 1989 (le Québec a accueilli 33 602 immigrants soit 30% de plus qu'en 1988), on observe une progression du nombre d'immigrants francophones, a-t-elle indiqué au

cours de l'étude des crédits de son ministère.

Mais cette progression (de 8800 francophones en 1988 à 11 100 en 1989) demeure toutefois, dit la ministre, « nettement insuffisante pour maintenir la part relative des francophones dans le mouvement global ».

Le nombre croissant de ressortissants étrangers qui viennent au Québec sans connaissance du français contrecarre ni plus ni moins les efforts gouvernementaux, a-t-elle expliqué en réitérant la volonté de Québec d'accroître le nombre d'immigrants francophones qu'il sélectionne.

Voir page 8: Francisation

c'est DU JAMAIS VU dans le monde du dessin assisté par ordinateur

L'unique agent autorisé à distribuer au Québec les produits éducatifs AUTODESK INC. vous offre la puissance des systèmes clé-en-main INTEL et logiciels AUTOCAD à des prix exclusivement conçus pour les institutions éducatives du Québec.

<b>INTEL 386-300 SX: 4 999,00\$*</b> <ul style="list-style-type: none"><li>-Processeur Intel 80386-16MHz</li><li>-Coprocesseur Intel 80387SX</li><li>-2 Mo Mémoire vive</li><li>-Lecteur 1.2 Mo, 5.25"</li><li>-Disque Dur 40 Mo, 25ms, cache 32K</li><li>-Interface SuperVGA (800x600)</li><li>-Moniteur Mitsubishi SuperVGA</li><li>-Clavier étendu 101 clefs</li><li>-MICROSOFT MSDOS 3.3</li><li>-Tablette Digitalisante SUMMASKETCH II</li><li>-Logiciel AutoCAD Version 10</li></ul>	<b>INTEL 386-25: 7 999,00\$*</b> <ul style="list-style-type: none"><li>-Processeur Intel 80386-25MHz</li><li>-Coprocesseur Intel 80387-25 32 BIT</li><li>-4 Mo Mémoire vive 32 BIT</li><li>-Lecteur 1.2 Mo, 5.25"</li><li>-Lecteur 1.44 Mo, 3.5"</li><li>-Disque dur 135 Mo, 22 ms, cache 64K</li><li>-Carte SuperVGA-16 Bits-512K</li><li>-Moniteur Mitsubishi SuperVGA</li><li>-Clavier étendu 101 clefs</li><li>-MICROSOFT MSDOS 3.3</li><li>-Tablette Digitalisante Summasketch II</li><li>-Logiciel AutoCAD Version 10/386</li></ul>	<b>INTEL 386-33: 9 399,00\$*</b> <ul style="list-style-type: none"><li>-Processeur Intel 80386-33MHz</li><li>-Coprocesseur Intel 80387-33 32 BIT</li><li>-4 Mo Mémoire Vive 32 BIT</li><li>-Lecteur 1.2 Mo, 5.25"</li><li>-Lecteur 1.44 Mo, 3.5"</li><li>-Disque Dur 135 Mo, 22ms, cache 64K</li><li>-Carte SuperVGA - 16 bits - 512K</li><li>-Moniteur Mitsubishi SuperVGA</li><li>-Clavier étendu 101 clefs</li><li>-MICROSOFT MSDOS 3.3</li><li>-Tablette Digitalisante SUMMASKETCH II</li><li>-Logiciel AutoCAD Version 10/386</li></ul>	<b>INTEL 486-25: 11 999,00\$*</b> <ul style="list-style-type: none"><li>-Processeur Intel 80486-25MHz avec Coprocesseur et Cache intégrés</li><li>-8 Mo mémoire Vive 32 BIT</li><li>-Lecteur 1.2 Mo, 5.25"</li><li>-Lecteur 1.44 Mo, 3.5"</li><li>-Disque Dur 135 Mo, 22 ms, Cache 64K</li><li>-Carte SuperVGA - 16bits - 512K</li><li>-Moniteur Mitsubishi SuperVGA</li><li>-Clavier étendu 101 clefs</li><li>-MICROSOFT MSDOS 3.3</li><li>-Tablette Digitalisante Summasketch II</li><li>-Logiciel AutoCAD Version 10/386</li></ul>
--	---	--	---

AUTODESK INC. \*TVF et TVP non-inclus

**CALGAH** COMPUTER SYSTEMS 2299 Guénette, St-Laurent, Québec, Canada H4R 2E9 (514) 335-0405 Fax 748-1130

Prix pour corporations aussi disponibles sur demande.

# L'imbroglie constitutionnel canadien fascine la presse américaine

**Maurice Girard**  
de la Presse Canadienne

WASHINGTON — La sortie fracassante de Lucien Bouchard de la politique fédérale a servi de prétexte cette semaine aux grands hebdomadaires américains pour expliquer l'imbroglie constitutionnel canadien et agiter encore plus fébrilement le spectre de ce que deux magazines ont appelé « Divorce au nord du 49e parallèle ».

Même la chaîne de télévision ABC présentait, mardi, dans le bulletin de nouvelles le plus écouté aux États-Unis, « ABC News with Peter Jennings », un reportage sur la possibilité de l'indépendance du Québec, faisant valoir les thèmes désormais connus de la relative solidité de l'économie de la province et sa probable viabilité comme pays indépendant.

Cette image de la tranquille détermination des Québécois à se libérer de l'état canadien qui mettrait un frein à l'émancipation de son économie, de sa culture et de son peuple est reprise dans les éditions américaines des revues *Time* et *News*

week ainsi que dans l'influent magazine économique *Forbes*.

Audacieuse, l'analyse de *Forbes* s'appuie sur l'évaluation de la cote de crédit d'un Québec indépendant effectuée en février par la maison de courtage Merrill Lynch et les commentaires de plusieurs spécialistes.

« Le Québec se transforme lentement en un État-Nation calqué sur le modèle européen; le système parlementaire canadien, de style britannique, est en train de céder sous la pression d'un pays aux dimensions d'un continent », explique d'entrée de jeu *Forbes*.

De ces trois reportages, c'est le compte-rendu du *Time Magazine* qui est le moins alarmiste. « Mikhail Gorbatchev n'est pas le seul leader à devoir composer avec des tentatives de sécession », soulignait le journaliste Bruce Nelson qui, comme ABC News, profitait de la visite au Canada du président d'URSS pour établir un parallèle entre la résurgence de la souveraineté québécoise et la montée des nationalismes en Lituanie, Estonie et autres régions d'Union soviétique. « Le Canada est-il en train de se désagréger? Peut-être pas, mais ses leaders politiques jouent avec le feu dans le débat sur

l'avenir de la fédération », titrait le magazine avant de conclure que si la tentative de sauvetage de l'accord du lac Meech échoue, « la fédération canadienne pourrait être en grave danger ».

Pour *Newsweek*, l'échec éventuel du lac Meech, la veille de la Saint-Jean, ne pourra être interprété autrement que comme « un schisme irréparable entre le Québec et le Canada ». Écrit par trois de ses journalistes, le reportage cite une source anonyme à la Maison-Blanche qui s'exprime avec candeur sur la crise constitutionnelle canadienne et laisse entrevoir encore plus clairement le préjugé plus que favorable de l'administration du président George Bush en faveur de la structure actuelle au Canada.

« L'administration Bush a surveillé de près et avec inquiétude la résurgence du mouvement séparatiste » au Canada, affirme *Newsweek*, qui fait dire au haut conseiller de la Maison-Blanche: « Après tout le travail que nous avons fait pour construire des liens économiques et politiques avec le Canada, l'incertitude que la situation provoque est plutôt mal venue. Si le Québec quitte, où cela va-t-il s'arrêter? Le reste du

Canada va-t-il rester uni? C'est dérangeant ».

Fidèle à une certaine image du Québec souvent représentée dans ses pages par l'écrivain montréalais Mordecai Richler, *Newsweek* reproduit en encart une chronologie de l'histoire récente du mouvement nationaliste québécois dans laquelle se confondent « l'enlèvement et le meurtre d'un membre du cabinet provincial par les séparatistes » en 1970, l'élection de René Lévesque en 1976, le référendum de 1980 pour terminer avec l'entente du lac Meech.

Curieusement, c'est le magazine économique *Forbes* qui présente dans son édition du 11 juin la défense la plus éloquente de la cause de l'indépendance du Québec. Rien de surprenant puisque l'auteur du reportage, M. Peter Brimelow, a déjà exposé la thèse de l'inévitabilité de la souveraineté du Québec dans un livre intitulé « The Patriot Game », publié il y a quelques mois. Non seulement le Produit intérieur brut (PIB) du Québec, la force de son économie mais surtout le Traité de libre-échange rendront vêtuste la fédération canadienne telle qu'on la connaît, affirme la revue.

Dans un exercice qui se veut divi-

natoire, *Forbes* reproduit même une carte couleurs du Canada où sont identifiées deux régions — le Labrador et l'ancien territoire québécois de la compagnie La Baie d'Hudson — comme source éventuelle de conflits frontaliers entre un Québec indépendant et un Canada morcelé. Comme pour renforcer sa thèse, le magazine fait, dans un autre article sur la montée de l'espagnol aux États-Unis, un constat d'échec indirect de la politique officielle de bilinguisme du Canada en tirant: « Veut-on d'un Québec ici? »

Autre marque d'originalité, *Forbes* aura été le premier média de la grande et sérieuse presse américaine à évoquer la possibilité d'un retour à la violence au Québec, le 24 juin. Dans l'éventualité de l'échec de l'entente du lac Meech, « on craint que M. Robert Bourassa, le premier ministre du Québec, se lance sur la voie du séparatisme et que le défilé de la Saint-Jean-Baptiste, moment privilégié de ralliement des nationalistes, se termine dans la violence ».

L'image économique du Québec est cependant traitée autrement et de façon plutôt élogieuse. « En tenant pour acquis que le Québec assumerait la portion de la dette fédé-

rale équivalente à sa population, le rapport dette-PIB sera à peu près équivalent à l'endettement actuel du Japon ou du Canada. Au référendum de 1980, les ténors du fédéralisme ont souvent fait valoir les avantages économiques pour le Québec de rester dans la fédération canadienne. Mais cette thèse est de plus en plus difficile à soutenir », affirme M. Brimelow, qui décoche au passage quelques flèches aux leaders politiques du Canada, « qui prennent un plaisir enfantin aux suspens dramatiques et scénarios du pire qui se terminent à l'orée du jour ».

Même une possible supra-structure politique à l'europpéenne — « ironiquement un modèle assez proche de la souveraineté-association proposée par le PQ au référendum de 1980 » — ne solutionnera pas la question québécoise, affirme M. Brimelow. « Mais à l'exemple du président de la Communauté économique européenne, M. Jacques Delors, et de ses fonctionnaires de Bruxelles, cette solution mènera les hommes politiques canadiens et la bureaucratie fédérale à Ottawa à se mettre à la quête d'un rôle à jouer dans la nouvelle structure canadienne », conclut *Forbes*.

## SUITES DE LA PREMIERE PAGE

### ◆ Francisation

En 1989, à peine le tiers des immigrants reçus au Québec avaient une connaissance du français même si, des cinq principaux pays de provenance, quatre sont de culture ou moins partiellement française. Dans l'ordre: le Liban (3859 immigrants), Haïti (2165), la France (1634) et le Vietnam (1477).

D'autre part, le nombre d'immigrants provenant de pays asiatiques (notamment les gens d'affaires de Hong Kong) où le français est peu connu, progresse de façon constante. En 1989, 1313 immigrants reçus au Québec provenaient de Hong Kong.

Enfin, le nombre d'immigrants admis au Québec comme réfugiés (en hausse de 38 % en 1989) et qui proviennent le plus généralement de pays non-francophones se maintient à un niveau élevé (environ 800 nouveaux cas par mois). La ministre a reproché à cet égard au gouvernement fédéral d'être incapable de contrôler les frontières ce qui « perturbe la planification des intentions d'accueil du Québec ».

Pour compenser le fait que la majorité des immigrants ne connaissent pas le français, il est d'autant plus impérieux d'assurer « l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants à la communauté francophone ». La ministre indique qu'à toutes fins utiles, la moitié du budget de 53 millions \$ de son ministère (en hausse de 83 % sur les trois dernières années) sera consacrée à cette fin cette année.

L'intégration des immigrants, dit-elle, est une condition essentielle « au maintien et au renforcement du caractère distinct » du Québec. En 1986, 69 % de la population immigrée au Québec pouvait converser en français. La proportion de la clientèle potentielle rejointe par les divers services de francisation indique « qu'il y a lieu de redoubler d'ardeur », a-t-elle convenu.

Les COFI, ces centres responsables de la francisation des immigrants, ne rejoignent plus que 38,4 % des immigrants qui devraient suivre des cours de français, a déploré l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale, condamnant l'inefficacité du gouvernement à cet égard.

La ministre promet une réorganisation de ses services de francisation pour en faciliter l'accès.

Le gouvernement a mis en oeuvre par ailleurs, au cours de la dernière

année, une panoplie de moyens pour attirer les immigrants francophones. Ces efforts, a soutenu la ministre, pourraient ne porter fruits que dans un compte tenu des délais habituels dans le processus d'immigration.

Le Québec a notamment signé l'automne dernier avec la France une première entente visant à faciliter l'établissement de francophones au Québec qui a déjà soulevé l'intérêt de quelques milliers de requérants.

Le personnel de soutien a aussi été augmenté au bureau parisien du ministère où les services ont été informatisés, trois missions spéciales ont été envoyées au Maghreb, quatre conseillers ont été envoyés à Nicosie pour faciliter l'immigration de ressortissants libanais (la majorité des candidats de ce pays parlent français).

Par ailleurs, la ministre a indiqué que la part du Québec dans l'immigration canadienne a augmenté de 15,9 à 17,7 % en 1989 et que le Québec se place en tête des provinces canadiennes en ce qui a trait aux fonds transférés au Canada par les immigrants investisseurs.

### ◆ Caisse

scinder la fonction qu'occupait depuis dix ans Jean Campeau mais le choix des personnes pour le remplacer, a soutenu hier M. Parizeau qui en vain a tenté de convaincre M. Bourassa de renoncer à son projet. À son avis, ces nominations risquent d'entacher le développement de la Caisse.

Le danger vient du fait, dit le chef péquiste, que ni M. Delorme ni M. Savard n'ont l'expérience des marchés financiers, contrairement aux trois hommes qui ont dirigé la Caisse depuis sa création.

M. Delorme a une expérience de gestionnaire reconnue, ayant été longtemps à la tête de Télélobe Canada mais il faudrait qu'en l'occurrence le numéro deux de la Caisse puisse compenser en ayant une forte expérience des marchés financiers, a fait valoir le chef péquiste. Malheureusement, il arrive que M. Savard, un comptable associé de la firme RCMP, n'a pas non plus cette expérience.

Le passé partisan de M. Savard vient compliquer encore plus les choses, croit Jacques Parizeau. Depuis plusieurs années, il est un des principaux collecteurs de fonds du Parti libéral du Québec, spécialisé dans la levée de fonds auprès de chefs d'entreprises. Il a aussi fait la même chose pour le Parti libéral du Canada et il dirige actuellement la « campagne de financement de Paul Martin, candidat au leadership du PLC ».

M. Savard a une expérience en

matière de marché financiers mais dans le domaine du financement des partis politiques, a raillé M. Parizeau. Cela pourra mettre mal à l'aise des chefs d'entreprises qui par le passé ont refusé « des dons au Parti libéral. Tout ça est gênant, a-t-il poursuivi en notant qu'il était « de première importance que la réalité et les apparences se rejoignent pour une institution comme la Caisse ».

Le premier ministre Jean Lesage avait prévu que la Caisse succéderait aux appétits tels qu'il fallait assurer l'indépendance de ses dirigeants, a rappelé M. Parizeau. Là, les appétits deviennent dévorants, dit le chef péquiste qui était conseiller de M. Lesage au moment de la création de la Caisse.

De l'avis de M. Bourassa, il n'y a aucun mal à ce que des gens fassent du financement pour un parti politique durant leurs loisirs. « Ce n'est pas parce qu'on milité dans le Parti libéral qu'on n'est pas apte à jouer un rôle important au sein de la Caisse », a-t-il soutenu en disant n'avoir aucune crainte du jugement de l'opinion publique quant à ces deux nominations.

Cet avis de M. Bourassa n'a pas semblé être partagé par certains membres du conseil d'administration de la Caisse. Ainsi le président de la FTQ, Louis Laberge, devait affirmer hier sur les ondes de Radio-Canada: « C'est quasiment comme nommer un pédophile dans une garderie ».

Au sein de la Caisse, la règle du motus et bouche cousue a été strictement observée par ses représentants qui justifiaient cette attitude en invoquant le fait que ces nominations n'avaient pas encore de caractère officiel.

Du côté de la Chambre de commerce de Montréal, une politique des communications identique à celle de la Caisse a été adoptée. En effet, cet organisme attend la certitude écrite que messieurs Delorme et Savard seront bel et bien les « patrons » de cette institution avant de formuler des commentaires.

En fait, ici et là dans le milieu des affaires, tous les acteurs invités à donner leur avis sur cette affaire ont répondu par la négative. Bref, la prudence fut de mise aussi bien sur la rue St-Jacques que sur McGill College ou sur le boulevard René-Lévesque.

Bien évidemment, le principal intéressé, soit M. Delorme, s'est refusé à faire quelque commentaire que ce soit. Dans son cas, il a respecté la ligne qu'il s'était fixée dès que son nom a commencé à circuler au début de mois. Il avait alors déclaré: « Tant et aussi longtemps que la décision définitive ne sera pas prise, je ne ferai pas de commentaire ». M. Delorme occupe présentement le poste de président de Télélobe Canada, filiale de Mémotec.

Cela dit, à titre de point de repère sur la politique qu'entend suivre M. Delorme, il est opportun de signaler qu'il avait justifié l'attitude de la Caisse en soulignant que puisque « c'est avant tout l'argent du Québec, il est normal que celui-ci s'oriente vers le développement économique du Québec ».

Lorsqu'il prendra possession du siège présidentiel, M. Delorme devra trouver des solutions à des dossiers qui font régulièrement les manchettes depuis plusieurs mois. Au premier chef, il devra piloter « l'Affaire Noverco » qui, pas plus tard qu'hier, faisait l'objet d'un blocage de la part de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Voir article en page 9.

Outre Noverco, M. Delorme devra également se pencher sur le dossier Domtar. Dans ce cas, des rumeurs de plus en plus persistantes veulent que le gouvernement « vende » les parts qu'il détient, par l'intermédiaire de la Caisse et de la Société générale de financement, dans cette papetière qui connaît présentement certaines difficultés financières.

Domtar et Noverco mis à part, M. Delorme devra étudier le dossier *Québec Inc.*, cette « banque d'affaires » que la Caisse et plusieurs partenaires du secteur privé souhaitent mettre sur pied afin de s'impliquer financièrement dans des entreprises. À ce propos, on se rappellera que la Caisse, le Mouvement Desjardins et quelques autres institutions poursuivent des discussions depuis plusieurs mois.

Enfin, on se souviendra que lors de la nomination de M. Jean Campeau à la tête de la Caisse en 1979, le rendement de cette institution était de 7 %. Aujourd'hui, il est de... 18 %.

### ◆ Gorbatchev

L'URSS et demandé du temps pour la régler.

Le problème de la Lituanie a mis en question la signature lors de ce sommet d'un accord commercial bilatéral déjà prêt, qui devait permettre ensuite l'octroi à l'URSS de tarifs commerciaux préférentiels.

Les deux présidents doivent discuter longuement de l'avenir de l'Allemagne et de l'Europe jeudi et vendredi à la Maison Blanche et, samedi, en tête à tête à Camp David, un complexe de bungalows niché dans les monts Catoctins, à une centaine de kilomètres de Washington.

Mais dès vendredi, ils signeront un accord sur la destruction progressive de leurs stocks d'armes chimiques, et un autre sur la limitation des essais nucléaires à 150 kilotonnes.

Ils devraient se mettre d'accord également sur les grandes lignes d'un traité START qui réduira de quelque 30 pour cent leurs arsenaux nucléaires stratégiques, et définir les objectifs d'une seconde ronde de négociations sur ces armes plus ambitieuses.

Leurs experts, réunis depuis dimanche à Washington, cherchent aussi à progresser vers un accord sur la réduction des forces conventionnelles en Europe.

M. Gorbatchev s'est rendu directement de la base d'Andrews à l'ambassade soviétique, où il doit passer la nuit. Jeudi matin, il sera reçu à la Maison Blanche avec les honneurs militaires et 21 coups de canon.

Après Washington, le président soviétique doit visiter Minneapolis dimanche et San Francisco lundi. A son arrivée, il a exprimé l'espoir de pouvoir rencontrer des Américains de tous les milieux.

### ◆ Eltsine

nome en tout » dans 100 jours, si toutefois « nous résistons au diktat du centre et si l'on nous a pas abattus par tous les moyens ».

Le président russe a précisé qu'il espérait voir la déclaration sur la souveraineté être adoptée dans ce délai par les parlementaires de Russie, ainsi que les « principes essentiels » de cette souveraineté et une série de lois.

« Les lois russes doivent être supérieures à celles de l'Union, et la Constitution russe doit être adoptée avant celle de l'Union », a poursuivi Boris Eltsine en préconisant la création de « commissions constitutionnelles » en cas de « divergences » entre la Fédération de Russie et l'URSS.

Boris Eltsine a également proné la conclusion de « traités directs » avec les 14 autres républiques de l'Union « si elles sont d'accord, dans les domaines les plus divers: économique, commercial, scientifique, culturel, national, etc. ».

Évoquant la question de la répartition future des pouvoirs entre le centre et les républiques, Boris Eltsine a estimé que le centre devrait s'occuper des questions de défense, de sécurité, de la « coordination de la réalisation des programmes fédéraux qui ont été approuvés par les républiques ».

« La part du centre sera grande. Mais par rapport à maintenant, elle sera réduite considérablement », a-t-il déclaré en estimant encore que « notre pays sera fort si les républiques sont fortes ».

« L'Union doit toujours penser à la possibilité » accordée aux républiques par la constitution de l'URSS d'avoir recours à l'autodétermination ou de faire sécession, a souligné Boris Eltsine. La Russie pour sa part, a-t-il poursuivi, est favorable à des « compromis » avec le centre et non pas à des « confrontations » avec le président soviétique ou le gouvernement fédéral.

Le président de la Fédération de Russie a également assuré que les dispositions législatives qui seront prises par les formations autonomes, telles que les républiques ou régions situées au sein de la Fédération de Russie, auront la « priorité » sur les dispositions législatives russes.

Interrogé sur ses relations avec le président soviétique Mikhail Gorbatchev, Boris Eltsine s'est prononcé pour des relations « basées sur le dialogue et des pourparlers ».

À propos de la Lituanie, Boris Eltsine a indiqué avoir écrit à Mikhail Gorbatchev et au président lituanien, Vytautas Landsbergis, proposant l'ouverture de négociations entre le Kremlin et Vilnius. Il propose que la Lituanie suspende sa déclaration d'indépendance pendant la du-

rée des négociations, tandis que Moscou leverait pour sa part le blocus économique de la république balte.

Simultanément, le Soviet suprême commençait hier à étudier un projet de loi sur le multipartisme, selon lequel les partis politiques prônant l'indépendance d'un territoire de l'Union soviétique seront interdits en URSS.

Le Parlement soviétique, qui a déjà privé les communistes du monopole du pouvoir, a entamé hier l'examen d'un projet de loi fixant le cadre d'un système multipartite.

Le projet de loi fixe les conditions de création de partis et de mouvements de masse, en précisant expressément qu'ils doivent accepter le cadre de la Constitution soviétique.

« La création de partis n'excluant pas le recours à la violence ou voulant modifier la Constitution et démembrer l'URSS ne sera pas autorisée », lit-on dans le projet de loi.

Au cours des deux dernières années, des mouvements séparatistes sont apparus dans l'ensemble de l'Union soviétique, en particulier dans les républiques baltes, où ils occupent totalement le devant de la scène politique. On ignorait encore dans quelle mesure la loi s'appliquerait à eux.

Bien que les partis politiques autres que le PC soient toujours théoriquement illégaux, plusieurs se sont constitués ces derniers mois et ont été tolérés. La presse a parfois donné un large écho de leurs activités.

Parmi ces formations figure le Parti démocratique de Russie, ouvertement anti-marxiste, qui s'est assis comme but de déloger du pouvoir Mikhail Gorbatchev. On trouve aussi des formations anarchistes, monarchistes ou chrétiennes-démocrates.

En février dernier, le comité central du PC avait décidé d'introduire en URSS le pluralisme politique et de mettre fin au monopole du PC sur le pouvoir, qui était, selon Gorbatchev, en contradiction avec les réformes. À la fin février, le comité central avait supprimé l'article 6 de la Constitution, qui garantissait le rôle dirigeant du Parti communiste dans la société soviétique. Le Congrès des députés du peuple avait amendé la Constitution en ce sens le mois suivant.

Le projet de loi actuel stipule que toutes les « organisations sociales nationales », dont les partis politiques, les mouvements de masse et les fronts populaires, devront se faire enregistrer auprès du ministère soviétique de la Justice. Mais les mouvements n'ayant qu'une envergure régionale devront se faire enregistrer au niveau local, dans leur république.

Le procureur général de l'URSS supervisera les activités des formations politiques. S'il estime que l'une d'elles a enfreint la loi, il pourra demander à la Cour suprême de prononcer sa dissolution. Les partis politiques concernés ne pourront pas faire appel dans ce cas.

L'enregistrement d'un parti ne pourra être refusé que s'il attente à la Constitution soviétique. Tout refus d'enregistrement pourra être contesté en appel.

Les partis soviétiques devront avoir au moins 1000 membres et pourront demander à être enregistrés auprès du ministère de la Justice un mois après leur constitution officielle. Le ministère disposera ensuite un délai de deux mois pour se prononcer. Selon le projet de loi, les partis auront accès aux médias et pourront imprimer leurs propres publications, mais ne pourront recueillir de fonds qu'en URSS même.

### 31 mai par la PC et l'AP

- 1989: la Sept, la chaîne de télévision à vocation culturelle commence à émettre.
- 1987: « Marée noire » en Mer du Nord à la suite d'une collision entre un pétrolier libérien et un cargo polonais.
- 1986: arrestation en Pologne de Zbigniew Bukjask, leader clandestin de « Solidarité ». Au Liban, les miliciens chiites annoncent un cessez-le-feu dans les affrontements qui les opposent depuis 12 jours aux fedayin palestiniens, alors que le président Amine Gemayel rentre de Damas.
- 1984: une bombe explose au QG du chef rebelle nicaraguayen Eden Pastora: cinq morts et 28 blessés, dont le « Commandant Zéro ».
- 1982: le président Reagan annonce la décision des États-Unis et de l'Union soviétique d'engager des négociations en vue d'une limitation des armes nucléaires stratégiques.
- 1973: le Sénat américain suspend tous les crédits finançant les opérations de bombardement au Cambodge.
- 1970: un tremblement de terre fait plus de 66 000 morts, 200 000 blessés et 20 000 disparus au Pérou.
- 1962: l'ex-colonel SS Adolf Eichmann, accusé de crimes de guerre, est pendu après le rejet d'un recours en grâce par la justice israélienne.
- 1961: l'Afrique du Sud devient République indépendante, en dehors du cadre du Commonwealth.
- 1889: inondations à Johnston (Pennsylvanie): plus de 2000 morts.
- Ils sont nés un 31 mai: le poète américain Walt Whitman (1819-1892); le prince Rainier de Monaco (1923).

## À SURVEILLER

- Le théâtre « Nos voix nos visages » organise des camps de jour culturels aux jeunes de 6 à 16 ans afin de leur permettre de participer à des camps de jour en théâtre, en chant et en mouvement, cet été. Inscr.: 442-0740.
- Dans le cadre de son 50e anniversaire de fondation, la Caisse populaire de Granby organise le samedi 22 septembre prochain à 17 h, une soirée de retrouvailles de tout le personnel, ancien et actuel, au 30 rue St-Antoine Sud à Granby. Rens.: 372-4401 (Raynald Bégin).
- Grand rassemblement des Diables d'Amérique à Rivière-du-Loup et Kamouraska, les 4 et 5 août 90. Rens.: (418) 862-1562.
- Collectes de sang de la Croix-Rouge à Montréal au Centre permanent, 3131 Sherbrooke est, de 9 h à 20 h; à St-Henri, au CLSC, Salle 014, 3833 Notre-Dame ouest, de 14 h à 20 h 30; à Mirabel, Voisin du Bar Mirabel, de 14 h 30 à 20 h 30, et à Verdun, Caserne des pompiers, 4398, boul. Lasalle, de 14 h 30 à 20 h 30. Rens.: 937-2790.
- Ce soir à 19 h 30, conférence de Jacques Lévesque, professeur au département de science politique de l'UQAM, intitulée *La révolution de 1989 en Europe de l'Est: portée et signification*, à l'amphithéâtre A-M050 du pavillon Hubert-Aguin, 1255 St-Denis. Entrée libre. Rens.: 987-8501.
- Détour Nature, 154 rue Villery à Montréal, offre des cliniques sur la réparation et l'entretien des bicyclettes: les 13 et 14 juin de 10 h à 22 h (clinique mineure) et les 16 et 17 juin de 9 h à 17 h (clinique majeure). Rens.: 271-6046.
- L'équipe de bricolage St-Gilbert tient un marché aux puces au profit de la paroisse pour aider à la rénovation de l'église, le jeudi 31 mai de 13 h à 21 h, le vendredi 1er juin, de 10 h à 21 h et le samedi 2
- juin de 10 h à 15 h, au 5420 rue Angevin (une rue à l'ouest de la rue l'Assomption, angle Jean-Talon).
- Eaux Vives, groupes de soutien moral et de ressourcement spirituel pour personnes seules, vous invitent à une rencontre de réflexion et de partage, ce soir de 19 h 30 à 22 h, à la paroisse St-Vincent-de-Paul, 5443, boul. Lévesque. Rens.: Claire 661-0931 (soir).
- La Chambre Blanche présente, ce soir à 20 h, en compagnie de la réalisatrice Jeanne Crépeau, ses deux courts métrages: *L'usage* et *Le film de Justine*, au 185 Christophe-Colomb est à Québec. Rens.: (418) 529-2715.
- JASS Inc., organisme à but non lucratif, organise une marche en montagne au Mont Sutton, le 3 juin (rendez-vous au métro Longueuil à 9 h); et randonnée pédestre et vélo au Domaine Vert, le 10 juin (rendez-vous au métro Crémazie nord à 9 h). Rens.: 388-8727.
- Si vous avez besoin de parler à quelqu'un, Multi-Écoute (3550 Van Horne) est là pour vous écouter. Un service de référence est aussi offert pour vous aider à remplir divers formulaires. Rens.: 737-3604, du lundi au jeudi de 12 h à 21 h et le vendredi de 12 h à 18 h.
- L'Institut national canadien pour les aveugles vous donne la possibilité de vivre une expérience enrichissante auprès des personnes aveugles, en devenant bénévole quelques heures par semaine. Rens.: 284-2040 de 8 h 30 à 12 h ou de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.
- L'Association des Boutin d'Amérique tiendra un grand rassemblement pour tous les Boutin, au Patinoirdrome de Ste-Foy, les 20, 21 et 22 juillet prochain. Rens.: Région de Québec: Emilienne Boutin (418) 887-6497 et région de Montréal: Marjolaine Boutin (414) 582-3536.